

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Jeudi 21 Juillet 2022

L'an deux mille Vingt et Deux le Vingt et un Juillet à 18 heures

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle des assemblées – 48 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Antoine SALITOT est désigné à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

Présidente :

Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Hans DEKKERS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Dominique DEVILLERS, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Gregory PALANDRE, Virginie DUBOS (suppléante de Martial DUFLOT), Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS, Catherine THIEBLIN, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Jean-Charles PAILLART(départ au dossier n°8), Cédric MARTIN, Monette-Simone VASSEUR, Henry ANDERSEN (suppléant de Hubert PROOT), Jean-Jacques DEGOUY, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSERT, Jean-Pierre SENECHAL, Jacqueline MENOUBE, Philippe DESIREST, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Martine DELAPLACE, Régis LANGLET, Michel ROUTIER, Philippe ENJOLRAS, Christian DEMAY, Claire MARAIS-BEUIL, Carole MORTELECQ (suppléante de Jean-Marie DURIEZ), Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Francis JOLY (suppléant de Alain ROUSSELLE), Guylaine CAPGRAS, Valérie GAULTIER, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Jean-Pierre MARCHADOUR (suppléant de Sylvain FRENOY), Catherine MARTIN, Patrick SIGNOIRT, Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Samuel PAYEN, Mamadou LY, Anne-Françoise LEBRETON, David MAGNIER, Christophe GASPART, David CREVET, Yannick MATURA, Peggy CALLENS, Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAG, Grégory NARZIS, Nathalie KABILE, Marianne SECK, Marie Manuelle JACQUES (suppléante de Frédéric GAMBLIN), Josée JAVEY, Jean-Marie SIRAUT, Roxane LUNDY, Dominique MORET, Alexis LE COUTEULX.

Excusés :

Jean LEVOIR, Joëlle CARBONNIER, Dominique DUPILLE, Patricia HIBERTY, Martine MAILLET, Laurent LEFEVRE, Bruno GRUEL, Charles LOCQUET, Philippe VIBERT, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Vanessa FOULON, Hatice KILINC SIGINIR

Pouvoirs :

Loïc BARBARAS représenté par Ludovic CASTAGNIE
Isabelle SOULA représentée par Charlotte COLIGNON
Mamadou BATHILY représenté par Mohrad LAGHRARI
Mehdi RAHOUI représentée par Leila DAGDAG
Halima KHARROUBI représentée par Franck PIA
Jean-Charles PAILLART représenté par Caroline CAYEUX (à partir du dossier n°9)

Date de la convocation : le 15 juillet 2022 - Date d'affichage : le 29 juillet 2022

Nombre de présents :
82 du dossier n°1 au dossier n°8
81 à partir du dossier n°9

Nombre de votants :
88 du dossier n°1 au dossier n°7
87 au dossier n°8 : Caroline CAYEUX ne prend pas part au vote
88 à partir du dossier n°9

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le jeudi 21 juillet 2022 à 18 h conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Motion relative au projet Bonnevie - site des Cent Mines Communes de Bresles et Bailleul sur Thérain

Les membres du conseil communautaire approuvent **à la majorité** la motion relative au projet Bonnevie - site des Cent Mines Communes de Bresles et Bailleul sur Thérain.

001 - Affectation des biens et subventions relatifs au service déchets du budget principal vers le budget annexe déchets

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** d'affecter les biens et les subventions du service déchets du budget principal de la CAB vers le budget annexe « déchets »

002 - Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe "déchets"

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** le versement d'avances de trésorerie infra-annuelle du budget principal vers le budget annexe « déchets »,

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à mobiliser, au fur et à mesure des besoins, des avances de trésorerie, dans la limite d'un plafond maximum annuel de 5 millions d'euros, et à les rembourser au plus tard le 31 décembre de l'année de leur versement,

003 – Signature du marché de conception-réalisation pour la construction d'un ouvrage d'art le long de l'avenue Blaise Pascal

Les membres du conseil communautaire acceptent **à la majorité** de prendre acte du lauréat, retenu par la commission d'appel d'offres lors de la séance du 11 juillet 2022, attribuant le marché de conception/réalisation au groupement EIFFAGE GÉNIE CIVIL, EIFFAGE ROUTE, SPIELMANN & CHIRINO Architectures, SETEC TPI, TERRASOL ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à la majorité** la présidente à signer toutes les pièces relatives à ce marché et les éventuelles modifications dans la mesure où le montant des travaux est supérieur à 2.5 millions d'euros hors taxes ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à la majorité** d'attribuer les indemnités prévues dans le cadre du marché de conception/réalisation à savoir 46.000 € H.T (55.200 € T.T.C) à tous les participants à la phase offre ayant remis une offre déclarée régulière, acceptable et appropriée.

004 - Création de la plateforme multiservices du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** la création entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et ville de la plateforme multiservices du Beauvaisis, qui offrira aux communes membres de la CAB des services contre rétribution.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention cadre de la plateforme multiservices,

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer les conventions spécifiques à venir.

005 - Adhésion de la communauté de communes Vexin-Thelle au Syndicat d’Energie de l’Oise (SE60)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l’**unanimité** l’adhésion de la communauté de communes Vexin-Thelle au Syndicat d’Energie de l’Oise (SE60).

006 - Tableau des effectifs

Les membres du conseil communautaire approuvent à l’**unanimité des suffrages exprimés** l’ajustement du tableau des emplois communautaires en vue de remplacer des agents partis (retraite, mutation, mobilité...) et de renforcer les services communautaire.

007 - Modification du RIFSEEP

Les membres du conseil communautaire acceptent à l’**unanimité** de faire bénéficier à chaque agent éligible au RIFSEEP, une prime exceptionnelle de 200 €, pour faire face aux difficultés rencontrées par nombre d’agents sur le plan du pouvoir d’achat.

008 - Transports urbains, interurbains et scolaires - concession de service public pour la gestion et l’exploitation du réseau de transports urbains, interurbains et scolaires de la communauté d’agglomération du Beauvaisis - choix du concessionnaire

Madame Caroline CAYEUX ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire approuvent à l’**unanimité des suffrages exprimés** le choix de la société TRANSDEV BEAUVAISIS MOBILITES comme concessionnaire pour la gestion et l’exploitation du réseau de transports urbains, interurbains et scolaires de la communauté d’agglomération du Beauvaisis pour une durée de 7 ans avec une prise d’effet de l’exploitation au 1^{er} septembre 2022 ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à l’**unanimité des suffrages exprimés** le contrat de concession de service public pour la gestion et l’exploitation du réseau de transports urbains, interurbains et scolaires de la communauté d’agglomération du Beauvaisis ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l’**unanimité des suffrages exprimés** la

010 - Service vie associative et relations internationales - nouvelles modalités d'intervention dans l'organisation d'évènements et manifestations reconnues d'intérêt communautaire

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité les nouvelles modalités d'intervention dans le cadre d'évènements et manifestations reconnues d'intérêt communautaire, qui prévoit notamment l'accompagnement des porteurs de projets en introduisant différents paliers de soutien financier.

011 - Allocations forfaitaires pour l'utilisation d'un téléphone personnel par les agents

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'attribution de deux allocations forfaitaires cumulables pour l'utilisation d'un téléphone personnel par les agents dans le cadre de leurs fonctions :

- Une allocation forfaitaire pour l'utilisation d'un téléphone personnel de 10 €/mois ;
- Une allocation forfaitaire pour l'utilisation d'un abonnement de téléphonie personnel de 5 €/mois.

L'intention est de couvrir l'usure accélérée et les dommages potentiels que pourraient subir les équipements et de dédommager l'agent pour les frais supplémentaires d'abonnement qu'il pourrait avoir à supporter.

012 - Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel relatif au déploiement de la fibre

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer le protocole d'accord transactionnel ainsi que la convention de participation financière relatifs au déploiement de la fibre optique.

013 - Équipements culturels - maladrerie Saint Lazare - lancement de la procédure de concession pour le salon des antiquaires

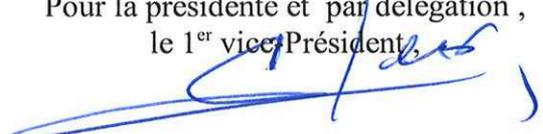
Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité conformément à l'article R. 3126-1 du code de la commande publique, le lancement d'une procédure de concession pour l'organisation du salon des antiquaires fin d'année 2022 à la maladrerie Saint Lazare pour un montant n'excédant pas 5.382.000 € H.T, ce qui inclut aussi bien les recettes perçues par le concessionnaire que les subventions qui pourraient lui être versées ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure de concession pour l'organisation du salon des antiquaires ainsi que toute décision concernant leur avenant lorsque les crédits sont inscrits au budget.

014 - Conservatoire du Beauvaisis - DEMOS 2 : conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des intervenants

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de prendre en charge les frais de déplacements effectués, des intervenants , pour les besoins du service, à l'occasion des répétitions DEMOS.

La séance est levée à 21 heures 25
Pour extrait conforme,
Pour la présidente et par délégation ,
le 1^{er} vice-Président,



Gérard HEDIN